RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 19 OCTOBRE 2026

18H00

SALLE DU CONSEIL

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 août 2026 (art. L 2121-23 du CGCT)

- Compte-rendu des décisions du Maire conformément à la délégation de pouvoir reçue par le Conseil Municipal à celui-ci (art. L 2122-22 du CGCT)

- Délibérations :

- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
- Approbation du projet de modification des statuts du SIAEP ;
- Participation financière aux cadeaux des résidents de la maison de retraite Saint-Léonard originaires de VENSAC ;
- Rectification de l'incorporation aux biens sans maître de la parcelle cadastrée Section ZR n°68 ;
- Modification du prix de vente des trois lots non constructibles du lotissement VENSAC OCEAN III ;
- Sortie de l'inventaire et cession de gré à gré d'une pelle à pneu KOMATSU PW98MR-8 ;
- Approbation du protocole d'accord transactionnel avec la SARL ATYS (anciennement CENOV CONSTRUCTION) – Construction de la mairie de Vensac (lot n°2 Gros-Œuvre) ;
- Indemnisation forfaitaire suite à l'abattage d'un arbre ;
- Participation financière de la commune pour les licences sportives des enfants de Vensac ;
- Annulation de retenue et autorisation de paiement de solde à la Société CAPY (marché public) ;
- Approbation de la convention pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif avec VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux.

- *Informations et questions diverses :*

- Projet d'agrandissement et travaux des locaux de la clinique vétérinaire.

Le Maire,

MAIRIE DE VENSAC 33 (Gironde)

Régis LUCENET